

Mairie de Bélâbre
8 avenue Jean Jaurès
36370 BELABRE

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 juin 2014

Présents : Laroche Laurent, Baritaud Laurence, Chiron Florian, Dubos Sandra, Jeanneau Paul, Léonard Stéphane, Maillochon Marie-Jeanne, Manteau Vincent, Marchand Suzanne, Martinaud Jacques, Nevière Alain, Ouvrard Sylviane, Pouget Jean-Marc, Rocher Mireille.

Absente : Brulon Annie

Secrétaire : Marchand Suzanne

Mr LAROCHE Laurent, Maire, ouvre la séance à 20h30, remercie les conseillers de leur présence et procède à la lecture du compte rendu de la réunion du 28 avril 2014, établi par Sandra DUBOS, secrétaire de séance.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire passe ensuite à l'ordre du jour :

✓ **Travaux Mairie**

Paul Jeanneau, président de la commission travaux, fait part de sa rencontre avec l'architecte et propose à l'assemblée de consulter la nouvelle proposition de Mr Coutant et de prendre connaissance du nouveau document estimatif.

L'ancien projet, à l'ouverture des plis, était de 270 000 €

Le nouveau projet, avec un bâtiment plus grand, s'élèverait à 300 000 €.

Paul Jeanneau nous fait part des modifications (dessins à l'appui) qu'il va suggérer à l'architecte.

Il nous informe également que Mr Coutant lui a dit que la double rampe d'accès serait éligible aux subventions.

Le conseil municipal, à l'unanimité est d'accord pour poursuivre ce nouveau projet.

NB : Il va falloir prévenir les organismes qui ont accordé des subventions de notre changement de projet.

✓ **Classe de neige**

Mme LEOSTIC, directrice, nous a remis un document concernant un séjour en classe de neige pour les classes de CM1 et CM2 .

2 possibilités sont offertes :

- Séjour de 6 jours pour un coût de 10 620.72
- Séjour de 12 jours pour un coût de 19 560.00

Après échanges sur les expériences passées, le choix pour un séjour de 6 jours est voté à l'unanimité.

✓ **Rythmes scolaires**

Dans ce cadre l'Etat apporte une aide de 90€/enfant et la CAF, dans le cadre d'un PEDT (plan éducatif de territoire) apporte une aide de 54€/enfant.

Le conseil d'école qui s'est tenu le 30 mai à 16h, a acté la mise en place des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014, sous la forme suivante pour les enfants de la grande section au CM2 :

- Lundi et jeudi : classe de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.
- Mercredi : classe de 8h30 à 11h30.
- Mardi et vendredi : classe de 8h30 à 12h et de 13h30 à 14h30 **puis temps d'activités périscolaires (TAP) de 14h30 à 16h.**

Ce sont environ 70 enfants qui seraient concernés.

Pas de changement pour les petites et moyennes sections de maternelle.

Suite aux réunions de la Commission Ecole, Laurent Laroche et Suzanne Marchand ont travaillé sur les activités qui pourraient être proposées : golf, judo, bibliothèque, musique, théâtre, engagement citoyen, anglais, arts plastiques, jeux de société et grands jeux.....

Il va falloir organiser une garderie de 11h30 à 12h30. La municipalité n'assurera pas de cantine ce jour-là.

Le CLSH Pomme d'Api pourrait envisager d'organiser la cantine à condition que les enfants restent ensuite, l'après-midi, au centre de loisirs.

Mr le Maire soumet au vote les nouveaux horaires scolaires. Ils sont approuvés à l'unanimité.

Mr le Maire et la commission école organise une réunion d'échanges et d'informations avec Mme la Directrice de l'école et les parents d'élèves le lundi 23 juin à 20h30 à la salle des fêtes.

✓ **RPI St Hilaire**

Mr le Maire fait état de la demande du maire de St Hilaire qui a dénoncé la convention RPI St Hilaire-Concremiers et qui souhaite la création d'un RPI St Hilaire-Bélâbre.

Le maire de St Hilaire a effectué toutes les démarches pour rompre ce RPI, qui existe depuis 10 ans, tant auprès de la commune de Concremiers que de la CDC Brenne-Val de Creuse et de l'Education Nationale.

Lecture est faite du projet de convention : quelques modifications sont apportées aux articles 5 et 7.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la convention.

✓ **Compte rendu des commissions**

Paul Jeanneau, **pour la commission travaux**, fait part des diverses sollicitations et rencontres avec des particuliers concernant des disfonctionnements ou des demandes de travaux : problème d'écoulement des eaux, chemins à nettoyer, fossés bouchés ou à refaire, bacs de récupération pour les poubelles, tout à l'égout...

Il nous informe que les travaux de remise en état du Vieux Pont sont en cours.

Le plan d'eau a été nettoyé ; il a été mis plus de sable que les autres années.

Paul Jeanneau nous informe que le Conseil Général refait l'avenue Jean Jaurès. Il est prévu d'enterrer les réseaux. Sur une partie de l'avenue les fourreaux sont déjà en place.

L'éclairage public est pris en charge par la CDC.

Pour la commission du personnel : Paul Jeanneau fait part du recrutement de TERENCE BOHAN, avec un contrat CUI à raison de 30h/semaine. Cette embauche permet de pallier à l'absence, pour maladie, de Louis-Marie BOUTIN et d'anticiper la fin de contrat de Bruno Vacelet.

Paul Jeanneau revient sur la réunion qui s'est tenue avec Alain Nevière, président de l'Office de Tourisme, concernant le problème des salariées de l'OT. Les 2 salariées ont des statuts différents. L'une est employée directement par l'OT, la seconde est salariée de la Mairie et mise à disposition de l'OT.

Cet état de fait a généré quelques soucis. Aussi une convention va être établie entre la Mairie et l'OT clarifiant la mise à disposition et mettant les 2 personnes sous la responsabilité du président de l'OT.

Florian Chiron informe que la **commission école- cantine** s'est réunie les 6 et 12 juin pour travailler sur les rythmes scolaires.

L'école a ouvert un blog.

La classe de Mme LEOSTIC (CM2) est dotée d'un TBI (tableau blanc interactif) et l'école dispose de 12 postes ordinateurs (classe mobile).

La fête de l'école se déroulera, à l'école, le 28 juin après-midi.

Il rappelle que le plan Vigipirate est au stade rouge. Mr le Maire doit voir pour le stationnement aux alentours de l'école.

Pour la **commission tourisme-culture-patrimoine**, Alain Nevière rappelle qu'il n'y a plus qu'un seul OT : OT MOVA, avec un bureau principal à Bêlâbre avec 2 salariées et un secondaire à St Benoit du Sault avec 1 salariée. Par ailleurs il y a un 1/2 poste de salarié pour les musées.

Au sein des OT : borne Wifi, location de vélos

Chaque OT travaille à la promotion des marchés de producteurs de Chalais et de Roussines.

Des démarches sont en cours pour obtenir le label handicap.

Les projets :

- Site internet à l'échelle de la CDC
- Promotion des 2 cantons
- Offre de randonnées
- Travail sur des circuits à thèmes

En ce qui concerne le patrimoine :

- Restauration de la statue de St Fiacre

- Recensement du patrimoine des 2 cantons

Au niveau culturel :

- Essayer d'organiser des sorties en commun en covoiturage
- Cinéma de plein air
- Représentation opéra/opérette....

Vincent Manteau informe que la **commission communication** informe que le site de la Commune est opérationnel depuis fin mai. Il a déjà eu des retours positifs mais aussi plus critiques ce qui permet de l'améliorer.

Actuellement la possibilité de pouvoir être contacté directement est à l'étude.

La **commission fleurissement** a accueilli Mr BOUCHARD qui a rencontré quelques difficultés avec ses semis, dues aux souris. Il installe de plus en plus de vivaces et d'arbustes.

La commission se demande s'il ne faudrait pas revoir l'aménagement de la place et envisager d'installer des suspensions dans la rue Victor Hugo.

La commission a accueilli une nouvelle personne, Danielle Saunier qui émet le souhait de la création d'un jardin pédagogique.

Jacques Martinaud a réuni la **commission artisanat- commerces-professions libérales**. Il a accueilli 7 personnes pour 47 invitations.

Il a été demandé que les trottoirs soient nettoyés

✓ **Rapport prix-qualité service public assainissement**

Tous les élus ayant pris connaissance des documents s'y référant, le rapport prix –qualité service public assainissement est adopté à l'unanimité.

✓ **Questions diverses**

- Afin de poursuivre et de terminer la visite des locaux communaux, Laurent Laroche propose la date du **samedi 27 septembre à 14h**.
- Mr le Maire fait lecture du courrier que Mr DUMON, percepteur, a adressé à la Mme la Sous-préfète suite au signalement fait par la Chambre régionale des Comptes concernant la commune.

Laurent Laroche revient sur le budget de fonctionnement qui s'élève à 739 880 €. Il fait remarquer que ce poste a progressé de plus de 100 000 € depuis 2011. Il serait intéressant de rechercher les causes de cette « envolée ».

Alain Nevière fait remarquer que le budget a été fortement ponctionné par diverses études qui ont été réalisées ces dernières années.

La séance est levée à 00h30.

